

Monsieur le Président, j'ai voulu prendre la première occasion qui m'était offerte à mon retour en Chambre pour rapporter au Parlement les événements survenus récemment en Afrique du Sud et discuter des options qui s'offrent à nous. La position du Canada dans la lutte internationale contre l'apartheid est à la fois importante et bien connue. Notre force vient en partie du fait que nous avons pris nos décisions en toute connaissance de cause et que nous avons réussi, dans l'étude de cette question, à éviter les querelles partisans habituelles. C'est dans cet esprit que je vous fais rapport aujourd'hui.

Il y a une semaine, le Gouvernement de l'Afrique du Sud a interdit les activités politiques de dix-sept organisations, y compris les syndicats, et la grande coalition vouée à la non-violence. Il y a trois jours, les autorités ont procédé à l'arrestation de manifestants pacifiques. Hier, elles ont introduit une législation visant à empêcher le financement étranger des activités anti-apartheid, et à restreindre davantage encore la dissidence pacifique. Pretoria semble résolue à exclure toute possibilité de changement pacifique. Ses actions invitent à la violence, parce qu'il n'y a aucune autre issue possible.

Ces mesures sont à la fois perverses et brutales. On pourrait espérer qu'elles ne servent qu'à rallier temporairement la faveur de l'électorat, mais nous croyons qu'elles reflètent une politique de répression de plus en plus généralisée. En fait, on a réussi à exacerber une situation déjà malsaine au départ.

Dans de telles circonstances, des pays comme le Canada qui s'opposent à l'apartheid doivent revoir la nature et l'effet de l'ensemble de leurs relations avec l'Afrique du Sud. C'est, nous l'espérons, ce que feront tous les pays qui attachent une grande valeur à la démocratie.

L'actuel Gouvernement du Canada, sous la direction de son Premier ministre, a joué un rôle de chef de file dans la lutte contre l'apartheid. Par le passé, les gouvernements canadiens se sont ralliés au consensus occidental; le présent gouvernement a cherché à piloter ce consensus en raison des nombreux intérêts que nous avons en Afrique, de notre rôle au sein du Commonwealth et de La Francophonie, ainsi que de notre engagement envers les droits de la personne. Nous croyons que, dans le cas présent, nous pouvons user de notre influence et exercer notre autorité, et c'est pourquoi nous avons cherché à déployer notre influence politique et notre pouvoir économique de manière à en maximiser l'impact dans la lutte